

Annexe C

Les classements NetCoupe

<http://www.planeur.net> propose aux vélivoles un classement journalier des pilotes circuiteurs ainsi que plusieurs classements pilotes/clubs disponibles sur le site de la NetCoupe : <http://www.netcoupe.net>

1. EVALUATION D'UNE PERFORMANCE

Le nombre de points obtenus à l'issu d'un vol est proportionnel à la distance créditée, à l'index de réussite et à l'inverse du handicap du planeur utilisé.

Points = Distance x (100 / Handicap_planeur) x Index de réussite

- Handicap du planeur : NP4.1.D - Handicaps FFVP « multi-classe », voir chapitre NP4.1.D-1
- Index de réussite : le coefficient de réussite a pour valeur 1.2 quand le parcours est réussi « comme prévu » conformément à la déclaration et 1.0 dans le cas contraire (vol « libre »).

2. SCORE PILOTE

- Le score « France » d'un pilote est établi à partir de la somme de ses **5 meilleures performances nationales** au départ de France.
- Le score « open » est établi à partir de la somme de ses 5 meilleures performances.

3. CLASSEMENTS INDIVIDUELS

- Le **classement France** est la somme des 5 meilleures performances du pilote au décollage de la France.
- Le **classement Open** est la somme des 5 meilleures performances du pilote.

De ces classements sont extraits :

- Le **classement France féminin**,
- Le **classement France Juniors** (pilotes - 25 ans),
- Les **classements généraux régionaux**,

En complément :

- Le **classement Rookies** : tous les pilotes qui le demandent peuvent participer sauf ceux qui ont obtenu leur licence SPL depuis plus de 2 ans (case à cocher dans son profil et date SPL à renseigner si obtenue).
- Les classements **Top 20 monde et Top 20 France** : classement suivant la meilleure distance de chaque pilote (open – France).

4. CLASSEMENTS CLUBS

La NetCoupe propose 2 classements clubs :

- Le classement « **Club Top5** » est établi sur la moyenne des points de 5 meilleurs pilotes au classement général France.
- Le classement « **Club Général** » est établi sur le total de tous les points obtenus par tous les membres licenciés FFVP au départ de la France.